

Bruxelles, le 11 juin 2025
(OR. en)

9613/25
PTS A 34

LISTE DES POINTS "A"
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Justice et affaires intérieures)
ECCL, Luxembourg
12 et 13 juin 2025

Délibérations législatives

Justice et affaires intérieures

- | | | | |
|----|---|-----------|-----------------------------|
| 1. | Règlement du Conseil relatif au renforcement de la sécurité des cartes d'identité et des titres de séjour
<i>Adoption de l'acte législatif</i>
approuvé par le Coreper (2 ^e partie) le 11.6.2025 | SC | 8865/25
8375/25
FRONT |
| 2. | Règlement relatif aux procédures d'insolvabilité afin de remplacer ses annexes A et B
<i>Orientation générale</i>
approuvé par le Coreper (2 ^e partie) le 21.5.2025 | IC | 8878/25
JUSTCIV |
| 3. | Règlement visant à prévenir et combattre les abus sexuels sur enfants
<i>Rapport sur l'état des travaux</i>
approuvé par le Coreper (2 ^e partie) le 4.6.2025 | IC | 9277/25
JAI |

Affaires économiques et financières

- | | | | |
|----|--|-----------|--------------------------------|
| 4. | Règlement modifiant le règlement (UE) n° 575/2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit en ce qui concerne les exigences applicables aux opérations de financement sur titres au titre du ratio de financement stable net
<i>Adoption de l'acte législatif</i>
approuvé par le Coreper (2 ^e partie) le 4.6.2025 | IC | 9322/25
PE-CONS 14/25
EF |
|----|--|-----------|--------------------------------|

Affaires étrangères

5. Règlement portant modification des droits de douane applicables à certains produits agricoles et engrais originaires de Russie et de Biélorussie ❶❷ 9323/1/25 REV 1
PE-CONS 5/25
POLCOM
Adoption de l'acte législatif
approuvé par le Coreper (2^e partie) le 4.6.2025

Agriculture

6. Décision concernant l'équivalence des semences produites en République de Moldavie et en Ukraine ❶❷ 9324/1/25 REV 1
PE-CONS 9/25
AGRILEG
Adoption de l'acte législatif
approuvé par le Coreper (1^{re} partie) le 4.6.2025

-
- ❶ Première lecture
❷ Procédure législative spéciale
❸ Sur la base d'une proposition de la Commission
-